

DEUX CENT TREIZIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

Le samedi 18 novembre 2023
Siège social

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillers, conseillères :

En personne : A. Desbiens, R. Deschatelets, C. Gleeson, E. Grunerud, M. Lorek, M. V. Mauro, S. Payeur, D. Pelletier, J.-P. Pelletier, M. Perreault

Par vidéoconférence : M. Lovenuk

Élèves conseillères : L. Penna, C. Pye

Administration : A. Debruyne, M. Ebert, M. Lalande, M. Major-Levesque, M. Mercier, M.-F. Tousignant, G. Beauce

Invitée : N. Bédard, direction de l'école Immaculée-Conception

Absence : M. Oakes

1. APPEL DES MEMBRES

Résolution n°213-01 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseiller Deschatelets

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales consigne l'absence non autorisée de conseillère Madeleine Oakes à la réunion du 18 novembre 2023.

Adoptée

1.1 Reconnaissance du territoire

La présidence, Conseillère Gleeson, débute la réunion à 9 h 54 avec la reconnaissance du territoire et procède à l'appel des membres.

1.2 Prière d'ouverture

La direction de l'éducation, Mme Mireille Major-Levesque, récite la prière.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution n°213-02 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 213^e réunion régulière, tenue le 18 novembre 2023, tel que présenté.

Adoptée

3. **DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Néant.

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE**

4.1 **Deux cent douzième réunion régulière du 14 octobre 2023**

Résolution n°213-03 proposée par Conseillère Mauro, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 213^e réunion régulière tenue le 14 octobre 2023, tel que présenté.

Adoptée

5. **QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

Néant.

6. **DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS**

Néant.

7. **RAPPORTS**

7.1 **Rapports de la présidente**

7.1.1 CA de l'AFOCSC

La présidente mentionne qu'aucune rencontre du CA de l'AFOCSC n'a eu lieu depuis la dernière réunion du Conseil. Néanmoins, elle a participé à quelques rencontres à huis clos restreint. Elle souligne que l'association se concentre actuellement sur les négociations.

7.1.2 Assiduité des membres élus aux réunions du Conseil

Conseillère Gleeson mentionne que les conseillers recevront leur assiduité individuelle par courriel la semaine prochaine.

7.1.3 Résultats des évaluations du Conseil 2022-2023

Conseillère Gleeson présente le rapport des résultats des évaluations du Conseil pour la période 2022-2023, détaillant les conclusions du sondage et des entretiens individuels menés avec la présidence et la vice-présidence. Elle dit avoir été motivée par les entretiens et vise à répondre aux besoins de formation.

7.1.4 Suivi des congrès – FNCSF et AFO

Conseiller Deschatelets partage son expérience au congrès de l'Assemblée de la francophonie de

l'Ontario (AFO), dont le thème était la pérennité. Il a eu l'opportunité de prendre part à trois ateliers, dont un sur l'intelligence artificielle. Il a grandement apprécié ses discussions avec les autres participants et a profité de l'occasion pour rencontrer plusieurs personnes intéressantes. Conseillers Deschatelets exprime sa gratitude au Conseil de lui avoir permis de participer à cet événement.

Conseillères Grunerud et Gleeson ont également pris part au congrès, mais non comme représentantes du Conseil. Conseillère Grunerud souligne l'importance de garantir l'accès à l'éducation dans la langue de choix pour les immigrants francophones et interroge la présidence et la direction de l'éducation sur les discussions en cours à ce sujet. Mme Major-Levesque répond en indiquant qu'il y a des échanges au sein du regroupement des directions de l'éducation et mentionne la complexité de trouver une solution en raison des variations de services d'une région à l'autre. Elle suggère que le partage de pratiques réussies sera certainement bénéfique pour orienter les nouveaux arrivants vers l'éducation de langue française.

Conseillères Payeur, Perreault et Oakes ont participé au congrès de la FNCSF, accompagnées de Mme Major-Levesque. Conseillère Payeur partage des moments marquants, notamment un panel de jeunes parlant de l'insécurité linguistique. Elle exprime le désir de voir des élèves du Conseil participer à ce congrès à l'avenir. Le prix Jean Robert Gauthier a été décerné à Mélinda Chartrand, du Conseil scolaire catholique MonAvenir, pour ses avancées dans l'éducation en français au Canada. Conseillère Perreault exprime son admiration pour la participation des jeunes, soulignant leur aptitude presque innée à la politique. Elle met en avant l'importance de persister au niveau des communautés pour demander des services en français. Elle informe également sur la remise de bourses aux élèves, dont certaines dédiées à la persévérance. Les discussions ont également abordé la question du dénombrement des francophones, et la nécessité de disposer de chiffres réels plutôt que d'estimations. La FNCSF travaille activement sur cette problématique, présentant des pistes de solutions.

Le prochain congrès de la FNCSF aura lieu du 24 au 26 octobre 2024 à Charlottetown.

7.2 Rapports de l'élève conseillère

7.2.1 Rapport d'activités

Les élèves conseillères, Lola Penna et Charlotte Pye, présentent un rapport des activités qui se sont déroulées à l'école depuis la précédente réunion du Conseil. Elles ont abordé différents points, notamment les sports pratiqués à l'école, les journées thématiques du conseil étudiant, les activités des clubs tels que le club d'art, la chorale et le club d'impro, ainsi que les événements spéciaux tels que la participation à IllustrAuteur à Ottawa et VisionArt à Toronto. Un potluck multiculturel a été planifié en collaboration avec l'Association des francophones du Nord-Ouest de l'Ontario (AFNOO) et le Club culturel francophone de Thunder Bay (CCF). Conseillère Grunerud demande combien d'élèves ont participé à l'événement et les élèves conseillères répondent qu'elles s'informeront des détails.

Quelques activités prévues prochainement incluent un semi-formel et un spectacle de talents avant Noël.

Conseiller D. Pelletier soulève la question de la planification du Monte-Carlo, auquel les élèves répondent que cette année, il ne sera pas organisé pour une variété de raisons, entre autres, la promotion du jeu chez les élèves. Les élèves conseillères expriment leur déception, car l'événement est une tradition et proposent de sonder les élèves pour recueillir leurs opinions sur cette décision. Mme Major-Levesque se chargera de se renseigner davantage auprès de la

direction.

7.3 Rapports de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

7.3.1 Rapport des sorties éducatives

Mme Major-Levesque présente le rapport des sorties éducatives approuvées par la direction de l'éducation depuis la dernière réunion du Conseil.

7.3.2 Présentation des écoles – École Immaculée-Conception

Mme Bédard, direction de l'école Immaculée-Conception, présente une variété d'expériences d'apprentissage culinaire vécues par les élèves, qui ont joué un rôle unificateur au sein de la communauté scolaire. Parmi les diverses activités, elle mentionne la préparation de déjeuners chauds, la confection de biscuits de Noël pour une soirée spéciale avec les parents, la tour à jardin et la préparation de salades taco à base de légumes frais. Elle mentionne également la visite de Christian Pilon, intégrant une activité alimentaire autour des pogos à la banoc, ainsi que la préparation de repas africains dans le cadre du mois de l'histoire des Noirs. De plus, elle souligne la préparation de biscuits et de pâte à modeler adaptées aux plus jeunes, et la participation des élèves de l'école catholique de l'Enfant-Jésus à une cabane à sucre. Dans l'ensemble, ces diverses activités culinaires ont apporté une véritable joie de vivre à tous les participants.

7.3.3 Sommaire des effectifs scolaires

Mme Michelle Ebert, direction exécutive du Service des finances, présente le sommaire des effectifs scolaires au 31 octobre 2023.

7.3.4 Processus de planification budgétaire

Mme Ebert présente le processus de planification budgétaire 2023-2024.

7.3.5 Résultats de l'OQRE

Mme Marie-France-Tousignant, surintendance de l'éducation, présente le rapport des résultats du CSDCAB aux tests de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE). L'OQRE a diffusé ses résultats à la mi-octobre. Le bassin d'élèves de nos écoles est trop petit pour publier les résultats individuels de chaque école, sauf l'ÉSC de La Vérendrye et l'ÉC Franco-Supérieur. Cependant, Mme Tousignant explique que les écoles reçoivent les résultats individuels des élèves, ce qui leur permet de cibler les endroits spécifiques qui nécessitent du travail ou de l'appui.

7.3.6 Plan d'action de la réussite en mathématiques

Mme Monia Lalande, surintendance de l'éducation, présente le plan d'action visant la réussite en mathématiques, mettant en lumière trois actions prioritaires ciblées à l'échelle provinciale.

Conseillère Desbiens demande quel est le rôle des parents dans ce plan et sur les stratégies élaborées. Mme Lalande souligne la prise en compte de stratégies à la fois systémiques et spécifiques à chaque école et communauté. Elle mentionne également la mise en place de conseils pratiques et astuces destinés aux parents afin de les soutenir dans leur engagement.

Conseiller D. Pelletier cherche à clarifier les objectifs du plan et le niveau visé. Mme Lalande rappelle la prudence nécessaire dans la comparaison des années en raison de la diversité des cohortes, soulignant que l'objectif constant demeure de s'approcher de la norme provinciale.

Conseillère Grunerud interroge sur la stratégie du ministère de l'Éducation de l'Ontario en matière d'enseignement des mathématiques, se demandant s'il s'agit d'un choix stratégique politique en

faveur des mathématiques et si un plan similaire existe pour l'écriture. Le questionnement soulève l'intérêt pour une vision plus globale des approches éducatives.

Enfin, Conseiller J.-P. Pelletier interroge sur l'absence de l'école de Nakina dans la liste des écoles ciblées. Mme Lalande explique que pour l'année 2021-2022, soit aucun élève n'a passé les tests de l'OQRE, soit les élèves ayant passé les tests ont atteint la norme provinciale. Elle précise que toutes les écoles ont été invitées à intégrer une composante mathématique dans leur plan d'école, soulignant l'engagement global envers l'amélioration de l'enseignement des mathématiques.

8. RAPPORTS DES COMITÉS

8.1 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)

Conseillère Desbiens présente le rapport de la réunion du CCED qui a eu lieu le 16 octobre 2023.

Résolution n°213-04 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Mauro

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté, tel que présenté.

Adoptée

8.2 Comité des politiques

Conseillère Perreault présente le rapport de la réunion du comité des politiques qui a eu lieu le 6 novembre 2023.

Conseillère Gleeson offre un éclaircissement sur la nouvelle politique de Lever et mise en berne de drapeaux, puis elle propose un tour de table afin de permettre à chaque conseiller d'exprimer son point de vue. La présidence exprime sa gratitude envers chacun pour avoir partagé son opinion et encourage l'unité une fois le vote effectué.

Résolution n°213-05 proposée par Conseiller Deschatelets, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications aux politiques « Système d'élaboration des politiques » et « Promotion et publicité », telles que présentées.

Adoptée

Résolution n°213-06 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Mauro

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales maintienne les politiques « Employés temporaires non affiliés à une unité de négociation », « Recrutement et embauche du personnel » et « Assiduité et absentéisme », telles que présentées.

Adoptée

Résolution n°213-07 proposée par Conseillère Mauro, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la politique intitulée « Lever et mise en berne de drapeaux », telle que présentée et que cette politique entre en vigueur à compter du 18 novembre 2023.

7 en faveur

4 contre

Adoptée

Résolution n°213-08 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseiller Deschatelets

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité des politiques, tel que présenté.

1 contre – J.-P. Pelletier
Adoptée

Conseiller D. Pelletier quitte la salle vers 12 h 23

8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8.5 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8.6 Comité de participation des parents (CPP)

Néant.

8.7 Comité de démarchage politique

Néant.

8.8 Comité des finances

Néant.

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

9.1 Gestion des réserves

Mme Ebert propose quelques transferts de fonds en préparation pour la soumission des états financiers. Conseillère Grunerud suggère d'inclure une explication écrite pour chaque transfert dans la trousse lors des prochaines occasions.

Résolution n°213-09 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve un virement de 168 190 \$ de l'excédent de fonctionnements accumulé à la ligne budgétaire « Transport scolaire » de l'affectation interne.

Adoptée

Résolution n°213-10 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve un virement de 108 796 \$ de l'excédent de fonctionnements accumulé à la ligne budgétaire « Équité interne – Mise à jour de la grille salariale » de l'affectation interne.

Adoptée

Résolution n°213-11 proposée par Conseillère Mauro, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve un virement de 263 111 \$ de l'excédent de fonctionnements accumulé à la ligne budgétaire « Reconnaissance d'expérience connexe » de l'affectation interne.

Adoptée

Résolution n°213-12 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve un virement de 46 435 \$ de l'excédent de fonctionnements accumulé à la ligne budgétaire « Support régional » de l'affectation interne.

Adoptée

Résolution n°213-13 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve un virement de 230 211 \$ provenant de la ligne budgétaire « Écoles éloignées et amélioration des programmes » de la continuité des revenus reportés à la ligne budgétaire « Priorité locale – Recrutement et rétention des élèves » de l'affectation interne.

Adoptée

10. ARTICLES D'INFORMATION

10.1 Revue de presse

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Conseillère Lovenuk souhaite obtenir une mise à jour sur l'avancement de l'affichage prévu pour les écoles à Dryden et Ignace. Mme Audrey Debruyne, direction du Service des communications, confirme que la demande a été faite auprès du graphiste pour une affiche de 2 mètres sur 1 mètre. Elle s'attend à voir l'image la semaine prochaine.

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°213-14 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseiller Deschatelets

QUE Conseillère Payeur assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

Rapport de la présidence

Administration

Finances et immobilisations

Ressources humaines

Questions des membres

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n°213-CP06 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

Adoptée

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°213-CP01 proposée par Conseiller Deschatelets, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité spécial responsable du rendement de la direction de l'éducation 2022-2023, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°213-CP02 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport des recommandations du comité d'admission, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°213-CP03 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Mauro

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel n° RH 2023-24 : 05, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°213-CP04 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales d'accepter les recommandations portant sur le renouvellement des conditions d'emploi des directions et des directions adjointes qui viennent à échéance le 31 août 2023, telle que présentées dans le rapport RH 2023-24 : 06.

Adoptée

Résolution n°213-CP05 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité des ressources humaines et des négociations, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°213-15 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

13. AVIS DE PROPOSITIONS

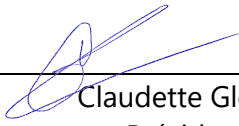
Néant.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

Résolution n°213-16 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Perreault

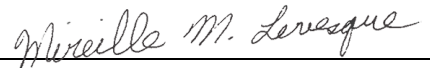
QUE la séance de la 213^e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 18 novembre 2023, soit levée à 14 h 18.

Adoptée



Claudette Gleeson
Présidence

/gb



Mireille Major-Levesque
Direction de l'éducation